



COMMISSION REGIONALE SECURITE - SANTE



Fiche d'Analyse d'Identification des Dangers des Anomalies des Infrastructures Routières

Pourquoi cette fiche!

La Commission Nationale de Sécurité et le Comité Régional de la Nouvelle-Aquitaine ont élaboré lors du séminaire à Ivry le 8 octobre 2016 cette fiche intitulée "**Fiche d'analyse d'identification des Dangers et des Anomalies d'Infrastructures Routières** ". Cette fiche sert à recenser les dangers et les anomalies du réseau routier , pistes cyclables, panneaux manquants ou en mauvais positionnement . Ce document a pour but d'attirer l'attention des institutions territoriales : Préfecture, Conseil Régional, Conseil Départemental , les municipalités. Cette démarche permet de cibler les dangers de la route , d'éviter les chutes parfois graves, de laisser une trace de nos actions.

Qui doit l' enrichir !

- Les Présidents de clubs (en priorité)
- Les Délégués sécurité (en priorité)
- Les Adhérents (es) des clubs .

Elle doit être accompagnée d'une lettre aux destinataires concernés.

Destinataires:

Les Préfectures, les Conseils Régionaux, les Conseils Départementaux, les Municipalités, les Métropoles, Office National des Forêts (ONF), Délégués Sécurité CODEP / COREG

Cette fiche qui a été créé récemment par la commission sécurité /santé de la nouvelle Aquitaine de cyclotourisme est téléchargeable sur le site du COREG.

Vous imprimez, vous complétez, vous scannez et vous envoyez par mail ou par courrier poste au Délégué sécurité de votre département et une copie au Délégué Sécurité du Coreg.

N'oubliez pas de joindre des photos et un plan .

Une version papier un peu différente existe dans l'unité sécurité de la commission nationale de sécurité /santé de la Fédération.